

Document analytique du personnel / Staff analytical paper—2026-46

Dernière mise à jour : 1^{er} octobre 2026

Les indices sectoriels des prix à la production : de nouvelles mesures des pressions sur les prix à la production au Canada

Yena Joo

Département des Analyses de l'économie
canadienne
Banque du Canada
YenaJoo@bank-banque-canada.ca

Ali Rouhghalandari

Département des Analyses de l'économie
canadienne
Banque du Canada
ARouhghalandari@bank-banque-canada.ca

Vivian Chu

Département des Analyses de l'économie
canadienne
Banque du Canada
VivianChu@bank-banque-canada.ca

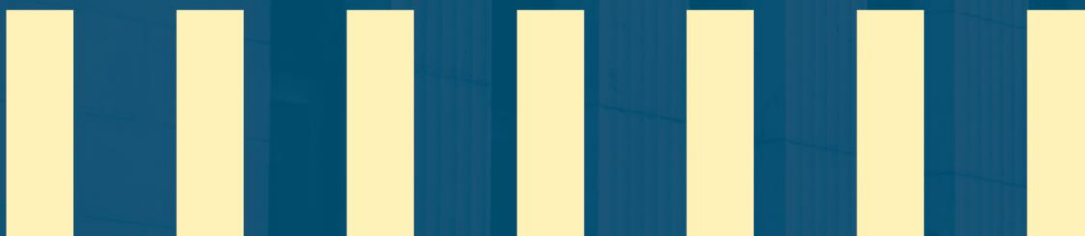
Xin Ha

Division des prix à la production
Statistique Canada
xin.ha@statcan.gc.ca

Les travaux de recherche du personnel de la Banque du Canada sont produits en toute indépendance du Conseil de direction de l'institution et peuvent étayer ou remettre en question des idées établies. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des autrices et auteurs uniquement; elles ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Banque et n'engagent aucunement cette dernière.

DOI: <https://doi.org/10.34989/sap-2026-46> | ISSN 3110-9195

© Banque du Canada, 2026



Remerciements

Nous tenons à remercier Olga Bilyk, Mikael Khan, Erik Ens, Mario He et Tolga Özden pour leurs commentaires et suggestions utiles.

Sommaire

Les indices des prix à la production mesurent la variation des prix auxquels les producteurs vendent leurs produits ou achètent leurs intrants. Statistique Canada publie une multitude d'indices des prix à la production ciblant certains produits et secteurs. Pour la première fois, ces séries de données ont été regroupées en un petit ensemble d'indicateurs sectoriels plus généraux.

Combinant des indices de prix de Statistique Canada, les indices sectoriels des prix à la production (ISPP) forment quatre mesures trimestrielles : biens, services, énergie et hors énergie. La méthodologie derrière ces indices sectoriels a été élaborée par la Banque du Canada avec la collaboration de Statistique Canada. Ils sont conçus pour appuyer les recherches portant sur les pratiques d'établissement des prix des entreprises et la dynamique de l'inflation, ce qui comprend l'élaboration et l'utilisation de modèles économiques. Les ISPP suivent la répartition sectorielle que la Banque du Canada applique à ses analyses macroéconomiques. Ils ne remplacent pas les indices des prix à la consommation ou des prix à la production déjà en place.

Les ISPP synthétisent les variations de prix observées dans différents secteurs de l'économie. Cet éclairage sectoriel est utile pour comprendre comment les pressions sur les prix varient d'un secteur à l'autre, et comment elles peuvent se propager dans les chaînes d'approvisionnement avant d'atteindre les prix à la consommation (Statistique Canada, 2024; gouvernement du Canada, 2024). Le moment et l'ampleur des variations peuvent différer selon les secteurs et les épisodes; c'est pourquoi il faut interpréter les ISPP parallèlement à d'autres informations sur les coûts, la demande, les marges et les prix à la consommation.

Le présent document décrit la composition de ces indices et leur pertinence pour les analyses dans Prima, le modèle macroéconomique de la Banque. L'[annexe](#) présente l'étendue sectorielle, les données sources, la pondération, l'agrégation, l'imputation, les révisions et les limites de ces indices.

Sources de données et méthodologie

Les ISPP sont calculés à partir d'indices de prix publiés par Statistique Canada et pondérés en fonction des parts de la production annuelle. Les indices de prix mensuels sont convertis en valeurs trimestrielles s'il y a lieu, les parts de la production annuelle servent à pondérer les données de chaque année de référence, et les séries de données sont agrégées suivant une structure

hiérarchique. L'[annexe](#) présente la méthodologie officielle, le répertoire des séries sources, les formules, la méthode d'imputation et la politique de révision.

Les quatre indices doivent être interprétés comme des agrégats analytiques représentant certains secteurs d'activité pour lesquels il existe des indices des prix à la production appropriés. L'indice « biens » comprend les indices des prix liés à la fabrication et certains indices de prix liés à la construction. L'indice « services » comprend certains services du commerce de gros et de détail, de transport ferroviaire et par camion, de messagerie et de location ou location à bail. L'indice « énergie » comprend l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de charbon et les services publics. L'indice « hors énergie » comprend certains éléments liés à l'agriculture, à la foresterie, à la pêche ainsi qu'à l'extraction de minerais métalliques et non métalliques. Les sources détaillées et les codes d'identification connexes figurent dans l'[annexe](#).

Comment les indices sectoriels des prix à la production appuient les analyses dans Prima

Prima intègre la production et les prix au niveau sectoriel et suit la progression des variations des coûts de main-d'œuvre, des coûts d'investissement, des prix des produits de base, des prix des importations et d'autres intrants à travers les réseaux de production (Coletti, 2023; Coletti et autres, 2026; Macklem, 2024). Les ISPP fournissent des renseignements sur les prix dans de grands secteurs qui cadrent avec cette structure d'analyse.

Dans ce cadre, les données des prix à la production ne servent pas à faire une prédiction mécanique de la hausse des prix à la consommation. Elles aident le modèle à trouver le point d'origine des pressions sur les coûts, à suivre leur propagation dans le réseau de production et à évaluer leur persistance. En définitive, les prix à la consommation dépendent aussi des conditions de la demande, de la stratégie de prix des entreprises, des marges, des attentes et d'autres facteurs.

À l'avenir, les exposés empiriques devraient différencier les constats descriptifs des déductions tirées d'un modèle. Les exercices de vérification rétrospective et les simulations illustratives devraient entrer en jeu seulement une fois que les responsables techniques ont revu et approuvé l'échantillon, l'ensemble d'informations, le traitement de l'incertitude et les critères d'évaluation.

Interprétation et limites

Les ISPP sont des agrégats analytiques représentant certains secteurs d'activité pour lesquels il existe des indices des prix à la production appropriés. Ils ne mesurent pas la hausse des prix à la consommation et ne remplacent pas les indices des prix à la production publiés par Statistique Canada. Les variations des prix à la production ne se répercutent pas forcément sur les prix à la consommation. Mais lorsqu'elles le font, le rythme et l'ampleur de cette répercussion peuvent varier selon le secteur et la conjoncture économique.

La Banque du Canada intègre les ISPP à un vaste ensemble de données et d'outils d'analyse. Les résultats produits par un modèle dépendent de sa structure, de ses hypothèses et des informations disponibles à ce moment-là. On ne doit pas les interpréter comme des décisions officielles ou comme des prévisions à part entière.

Références

Coletti, D. 2023. « [A Blueprint for the Fourth Generation of Bank of Canada Projection and Policy Analysis Models](#) ». Document d'analyse du personnel 2023-23 de la Banque du Canada.

Coletti, D., M. Kuncl, M. Harding, D. Matveev, T. Özden et Y. Zhang. 2026. « [Prima : le nouveau modèle de projection et d'analyse de la Banque du Canada – Une vue d'ensemble](#) ». Document analytique du personnel 2026-47 de la Banque du Canada.

Gouvernement du Canada. 2024. [Le point sur le commerce du Canada 2024 : Les chaînes d'approvisionnement](#). Affaires mondiales Canada. ISSN 2562-8348 (juin).

Macklem, T. 2024. « [Assurer la stabilité des prix : apprendre du passé et préparer l'avenir](#) ». Discours prononcé devant la Chambre de commerce du Grand Vancouver. Vancouver, Colombie-Britannique, 16 décembre.

Statistique Canada. 2024. [De la recherche aux connaissances : suivi de l'évolution des maillons de la chaîne d'approvisionnement du Canada et de leurs effets](#). N° 11-631-X au catalogue.

Annexe : Méthodologie des indices sectoriels des prix à la production

1. Étendue sectorielle

Les indices sectoriels des prix à la production (ISPP) sont fondés sur des données qui s'harmonisent au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)¹. Les classes du SCIAN y sont regroupées en quatre secteurs de production :

- Biens – SCIAN 31–33 (Fabrication), 2361 (Construction résidentielle) et 2362 (Construction non résidentielle)
- Services – SCIAN 41 (Commerce de gros), 44–45 (Commerce de détail), 482113 (Transport ferroviaire de marchandises sur ligne principale), 484 (Transport par camion), 492 (Messageries et services de messagers) et 5324 (Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel)
- Énergie : SCIAN 211 (Extraction de pétrole et de gaz), 2121 (Extraction de charbon) et 22 (Services publics)
- Hors énergie : SCIAN 111 (Cultures agricoles), 112 (Élevage), 113 (Foresterie et exploitation forestière), 114 (Pêche, chasse et piégeage), 2122 (Extraction de minerais métalliques) et 2123 (Extraction de minerais non métalliques)

Les secteurs exclus des indices le sont surtout parce que les données passées sur les prix sont insuffisantes ou irrégulières (en particulier du côté des services) ou parce qu'aucun indice de prix publié régulièrement n'a le niveau de détail approprié.

2. Données

2.1 Prix

Les prix des ISPP sont dérivés des indices de prix publiés par Statistique Canada. Les indices mensuels sont convertis en valeurs trimestrielles selon la moyenne arithmétique des trois mois de chaque trimestre. Les sources de données correspondantes sont détaillées dans le **tableau A-1**.

2.2 Pondération

Les ISPP se basent sur une méthode de pondération fixe. Chaque indice composé est calculé selon une moyenne pondérée des secteurs qui le composent. La pondération suit la part de la

¹ La norme utilisée est le [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2022 version 1.0](#).

production de chaque classe du SCIAN, selon les données annuelles des tableaux des ressources et des emplois de Statistique Canada (tableau 36-10-0488-01). L'année de référence est 1997, suivie de mises à jour annuelles allant jusqu'en 2022. Pour toutes les périodes après 2022, on utilise la pondération de 2022 jusqu'à ce que de nouvelles données de pondération soient publiées.

2.3 Nettoyage et filtrage

Les ISPP sont calculés à partir d'indices sources publiés par Statistique Canada. Aucun filtrage supplémentaire n'est appliqué à cette étape d'agrégation, car les indices sources sont soumis aux processus habituels d'assurance de la qualité de Statistique Canada avant leur publication.

Le **tableau A-1** présente les sources des données sur les prix, les sources de pondération et les années de disponibilité des données concernant les indices sur lesquels se basent les ISPP.

Tableau A-1 : Sources et disponibilité des données

Secteur	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)	Source des données sur les prix	Disponibilité des données	Source des données de pondération – Tableau 36-10-0488-01
Biens	SCIAN 31-33 : Fabrication	Indice des prix des produits industriels (v1230995983) Tableau : 18-10-0265-01	À partir de 1997	BS3A0 : Fabrication (v64602050)
	SCIAN 2361 : Construction résidentielle	Indices des prix de la construction de bâtiments : Tours d'habitations (v1617908052) Tableau : 18-10-0289-01	1997-2017	BS23A000 : Construction résidentielle (v64602036)
		Indices des prix de la construction de bâtiments : Bâtiments résidentiels (v1617908004) Tableau : 18-10-0289-01	À partir de 2017	
	SCIAN 2362 : Construction non résidentielle	Bâtiments non résidentiels (v1617908148) Tableau : 18-10-0289-01	À partir de 1997	BS23B000 : Construction de bâtiments non résidentiels (v64602038)
Services	SCIAN 41 : Commerce de gros	Indice des prix des services du commerce de gros (v1446252464) Tableau : 18-10-0277-01	À partir de 2008	BS410000 : Commerce de gros (v91609911)

	SCIAN 44-45 : Commerce de détail	Indice des prix des services du commerce de détail (v107645719) Tableau : 18-10-0251-01	À partir de 2008	BS4A0 : Commerce de détail (v64601892)
	SCIAN 482113 : Transport ferroviaire de marchandises sur ligne principale	Indice des prix des services de transport ferroviaire de marchandises (v1138753427) Tableau : 18-10-0212-01	À partir de 2018	BS482000 : Transport ferroviaire (v64601909)
	SCIAN 484 : Transport par camion	Indice des prix des services de camionnage pour compte d'autrui (v1490434186) Tableau : 18-10-0281-01	À partir de 2007	BS484000 : Transport par camion (v64601911)
	SCIAN 492 : Messageries et services de messagers	Indice des prix des services de messageries et de services de messagers (v1354181065) Tableau : 18-10-0275-01	À partir de 2010	BS49A000 : Services postaux, messageries et services de messagers (v64601919)
	SCIAN 5324 : Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel	Indice des prix des services de location et de location à bail de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (v1481613644) Tableau : 18-10-0279-01	À partir du T3 2006	BS532A00 : Services de location et de location à bail, sauf le matériel automobile (v64601942)
Énergie	SCIAN 211 : Extraction de pétrole et de gaz	De 1997 à 2010 : Indices de prix du pétrole brut classique (v1230998138) et du gaz naturel (v1230998141) À partir de 2010 : Indices de prix du pétrole brut et bitume (v1230998137) et du gaz naturel (v1230998141) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS211000 : Extraction de pétrole et de gaz (v91609846)
	SCIAN 2121 : Extraction de charbon	De 1997 à 2010 : Indice des prix du charbon dur (v1230998143) À partir de 2010 : Indice des prix du charbon (v1230998142) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS212100 : Extraction de charbon (v64601915)
	SCIAN 22 : Services publics	Indice des prix de vente de l'énergie électrique (v107792869) Tableau : 18-10-0204-01	À partir de 1997	BS220 : Services publics (v64602030)

Hors énergie	SCIAN 111 : Cultures agricoles (sauf culture en serre et en pépinière et floriculture)	Indice des prix des produits agricoles – Total cultures (v66449853) Tableau : 32-10-0098-01	À partir de 1997	BS111A00 – Cultures agricoles, sauf culture en serre et en pépinière et floriculture (v64602032)
	SCIAN 113 : Foresterie et exploitation forestière	De 1997 à 2010 : Indice des prix des billes et billots (v1230998188) À partir de 2010 : Indice des prix des billes, du bois à pâte, du caoutchouc naturel et d'autres produits forestiers (v1230998186) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS113000 : Foresterie et exploitation forestière (v64602076)
	SCIAN 112 : Élevage et aquaculture	Indice des prix des animaux et produits d'origine animale (v1230998165) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS112000 : Élevage (v64602054)
	SCIAN 114 : Pêche, chasse et piégeage		À partir de 1997	BS114000 : Pêche, chasse et piégeage (v64602098)
	SCIAN 2122 : Extraction de minerais métalliques	De 1997 à 2010 : Indice des prix des minerais et des concentrés d'or, d'argent et de métaux du groupe du platine (v1230998203) À partir de 2010 : Indice des prix des minerais et des concentrés de métaux, et rebuts de métal (v1230998193) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS21220 : Extraction de minerais métalliques (v91609848)
	SCIAN 2123 : Extraction de minerais non métalliques	Indice des prix des minéraux non métalliques (v1230998177) Tableau : 18-10-0268-01	À partir de 1997	BS21230 : Extraction de minerais non métalliques (v91609849)

3. Hiérarchie d'agrégation des indices de prix

Les ISPP suivent une hiérarchie d'agrégation appliquée aux quatre secteurs de production. Pour chaque secteur, il s'agit d'une structure standard qui part d'agrégats élémentaires pour remonter vers un indice sectoriel général. Les **figures A-1 à A-4** illustrent l'arborescence propre à chaque secteur.

Figure A-1 : Hiérarchie d'agrégation pour le secteur des biens

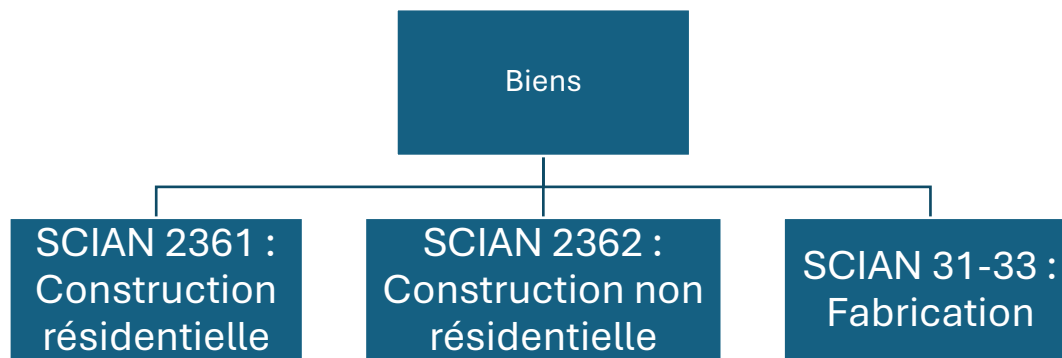


Figure A-2 : Hiérarchie d'agrégation pour le secteur de l'énergie

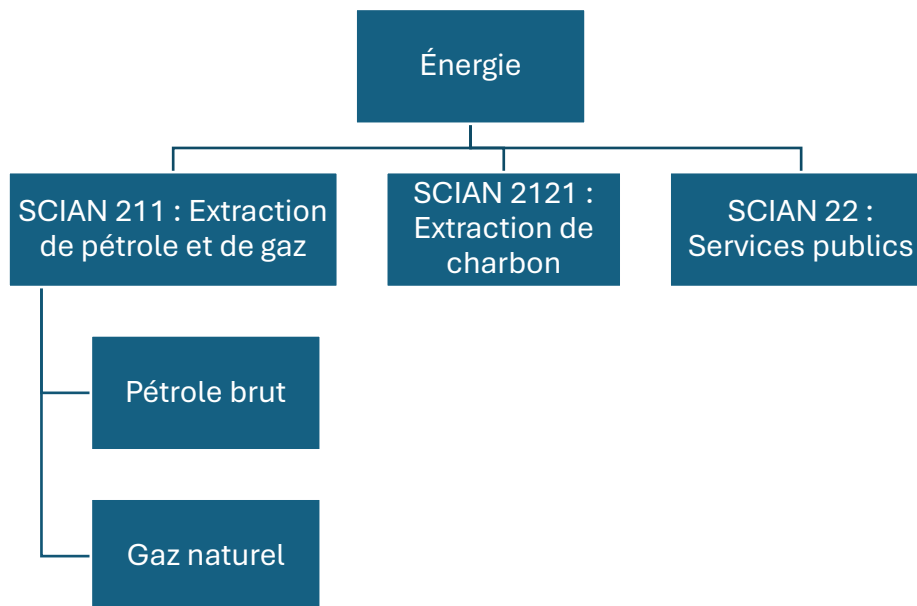


Figure A-3 : Hiérarchie d'agrégation pour le secteur hors énergie

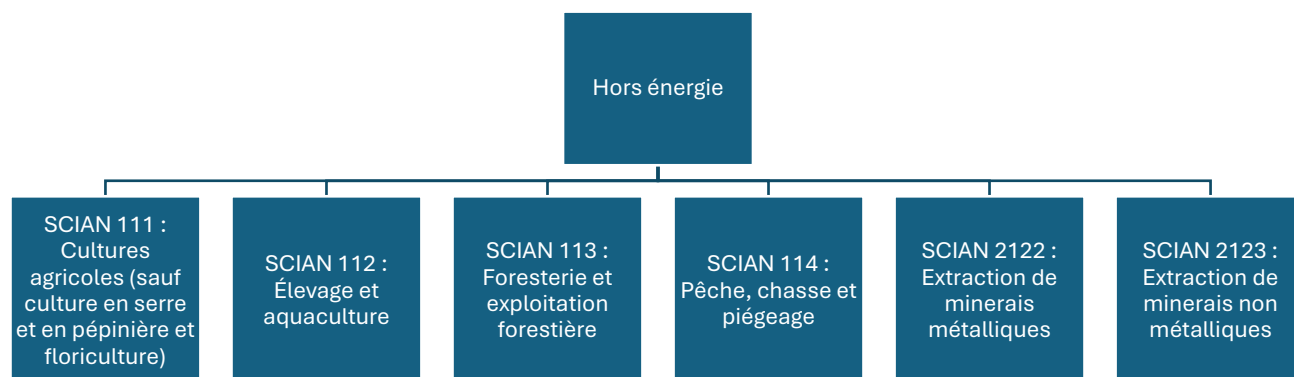
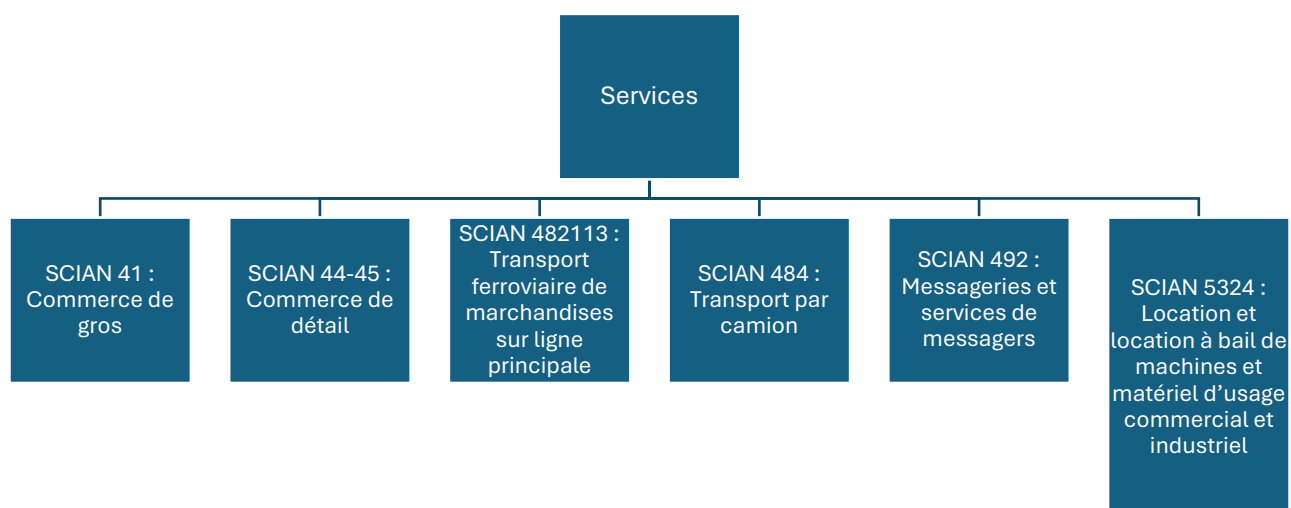


Figure A-4 : Hiérarchie d'agrégation pour le secteur des services



4. Estimation des indices

4.1 Calcul des agrégats élémentaires

Pour chaque classe du SCIAN, une seule variable de prix est utilisée pour calculer la variation de prix d'une période à l'autre².

4.2 Indices sectoriels généraux

Au niveau supérieur, les indices liés au SCIAN sont agrégés pour former des indices sectoriels à partir d'une moyenne arithmétique pondérée. Pour chaque secteur, seul l'indice du niveau d'agrégation le plus élevé est publié. Voici la formule servant à calculer les indices sectoriels en glissement périodique :

$$I_i^{\frac{t}{t-1}} = \sum_{i=1}^n (w_i^t EA_i^t) ; t \geq 1,$$

où

$$w_i^t = \frac{EA_i^{t-1} w_i^{t-1}}{\sum_{i=1}^n EA_i^{t-1} w_i^{t-1}} ; t \geq 2$$

$$w_i^0 = \frac{p_i^0 q_i^0}{\sum_{i=1}^n p_i^0 q_i^0} ; t = 0, 1$$

$I_i^{\frac{t}{t-1}}$: indice en glissement périodique du secteur i au temps t

w_i^0 : pondération de base du SCIAN i

w_i^t : pondération du SCIAN i actualisée en fonction des prix

EA_i^{t-1} : rapport de prix de l'agrégat élémentaire du secteur i .

² Pour le SCIAN 211, l'agrégat élémentaire est formé des prix du pétrole et du gaz naturel. Compte tenu des limites d'une désagrégation des données de pondération sectorielles, l'indice de prix du SCIAN 211 est calculé comme une moyenne géométrique des rapports de prix du pétrole et du gaz naturel, pondérée selon les tableaux des ressources et des emplois pour ces deux secteurs.

Les indices sectoriels en glissement périodique sont mis en chaîne pour former une série d'indices continue dont la base 100 de l'indice est 2018.

$$I_i^t = I_i^{t-1} * I_i^{\frac{t}{t-1}}; t \geq 1,$$

où

$$I_i^0 = 1$$

I_i^t : indice à la période t pour le secteur i

I_i^{t-1} : indice à la période $t-1$ pour le secteur i

$I_i^{\frac{t}{t-1}}$: indice en glissement périodique pour le secteur i au temps t

I_i^0 : indice à la période 0 pour le secteur i

4.3 Imputation

Lorsque les données d'une classe du SCIAN en particulier ne sont pas disponibles pour un trimestre donné, on procède par imputation de valeurs parentes. C'est la variation sectorielle des prix qui sert alors à estimer la valeur manquante du SCIAN.

5. Révision et actualisation des paniers

Chaque diffusion trimestrielle peut comprendre une révision des données des deux trimestres précédents, si des données sources mises à jour ou révisées sont disponibles.

La pondération des paniers est révisée et mise à jour périodiquement selon l'évolution de l'économie. Lorsque de nouvelles pondérations sont disponibles, les données sont révisées à partir de l'année de référence de ces nouvelles pondérations jusqu'au trimestre courant. On y raccorde les indices passés à l'aide d'un facteur calculé à partir de la période de chevauchement entre les anciens et les nouveaux paniers, ce qui assure une série chronologique continue.

6. Limites

Il faut interpréter les ISPP en gardant à l'esprit leurs quatre principales limites :

- Leur étendue n'est pas exhaustive, puisqu'il n'existe pas d'indices appropriés des prix à la production pour tous les secteurs, surtout dans le cas des services.
- La disponibilité de données passées diffère d'une série source à l'autre, donc l'indice sectoriel des services débute plus tard que ceux des biens, de l'énergie et hors énergie.

- La mise en correspondance des indices de prix disponibles et des classes du SCIAN n'est pas toujours parfaite, donc certaines variations de prix sectorielles peuvent y échapper en partie.
- Certains indices sources sont publiés avec un décalage et peuvent faire l'objet de révisions; les métadonnées de la publication cible devraient donc présenter avec constance à quel moment les indices ont été publiés et comment les révisions sont traitées.